

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

JEUDI 28 AVRIL 2022

Stanislas LEMOR
Président-Directeur général

Marc VETTARD
Directeur Général Délégué

Marie-Line PESQUIDOUX
Secrétaire Générale



SOMMAIRE



INTRODUCTION



TOUR D'HORIZON 2021



PERFORMANCE FINANCIERE



PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE



PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE



PERSPECTIVES

SOMMAIRE



T1 2022 : CHIFFRE D'AFFAIRES



RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



QUESTIONS REPONSES



PRESENTATION DES RESOLUTIONS ET VOTE



01

INTRODUCTION

INTRODUCTION

- Format de l'Assemblée : présentiel
- Moyens mis en place pour permettre aux actionnaires de voter
- Rappel des modalités de convocation de l'Assemblée
- Composition du bureau de l'Assemblée
- Quorum /actions présentes ou représentées pour le vote des résolutions

02

TOUR D'HORIZON 2021



STEF S'IMPLANTE AU ROYAUME-UNI



- Acquisition au 31 décembre 2021 de Langdons qui marque l'entrée de STEF dans un 8e pays.
- 174M€ de chiffre d'affaires en 2021
 - 8 plateformes
 - 1 450 collaborateurs
 - 750 véhicules
 - 30 000m² de quai
 - 2 000 clients

RENFORCEMENT EN EUROPE

Autres acquisitions :

- Intégration des activités acquises auprès du groupe Nagel en Italie, en Belgique et aux Pays-Bas (CA : 72M€)
- Prise de contrôle de la société LIA (CA : 36M€)
- Prise de participation au sein de la société SVAT en Italie (CA : 70M€)
- Renforcement du réseau en Espagne avec le rachat de la société Enaboy (CA : 5 M€)



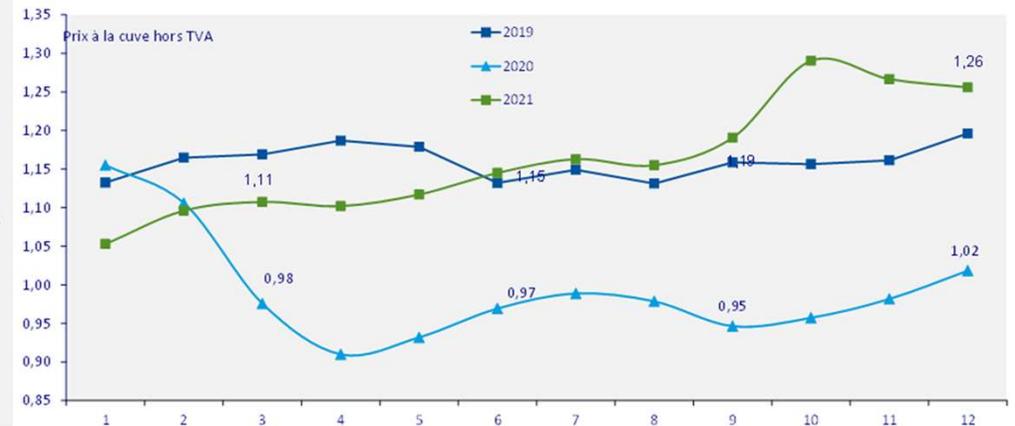
EVOLUTION DES COÛTS DE L'ÉNERGIE

Evolution des coûts de l'électricité (€/Mwh)



Impact pour le Groupe 22 M€ : + 54%

Evolution des coûts des carburants



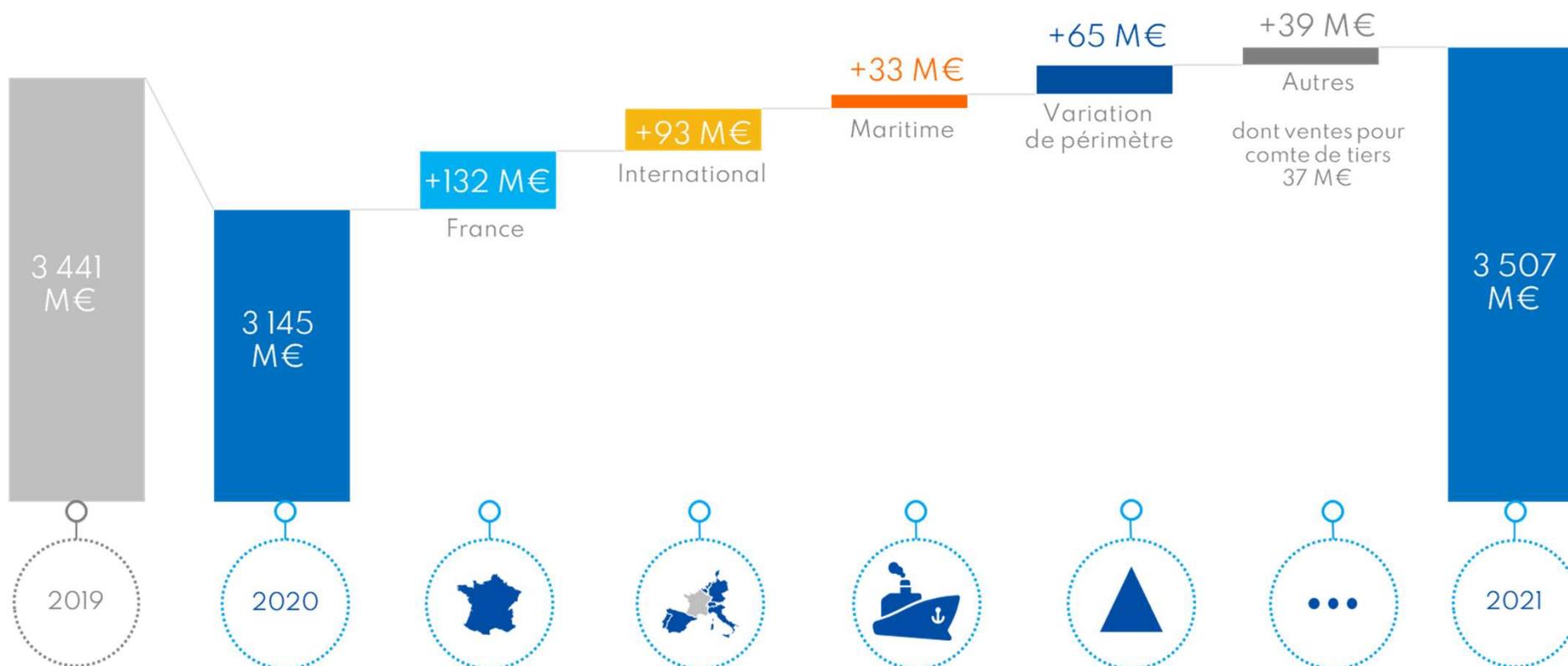
Moyenne de l'indice CNR relativement stable entre 2019 et 2021 // hausse de 17% entre 2020 et 2021

03

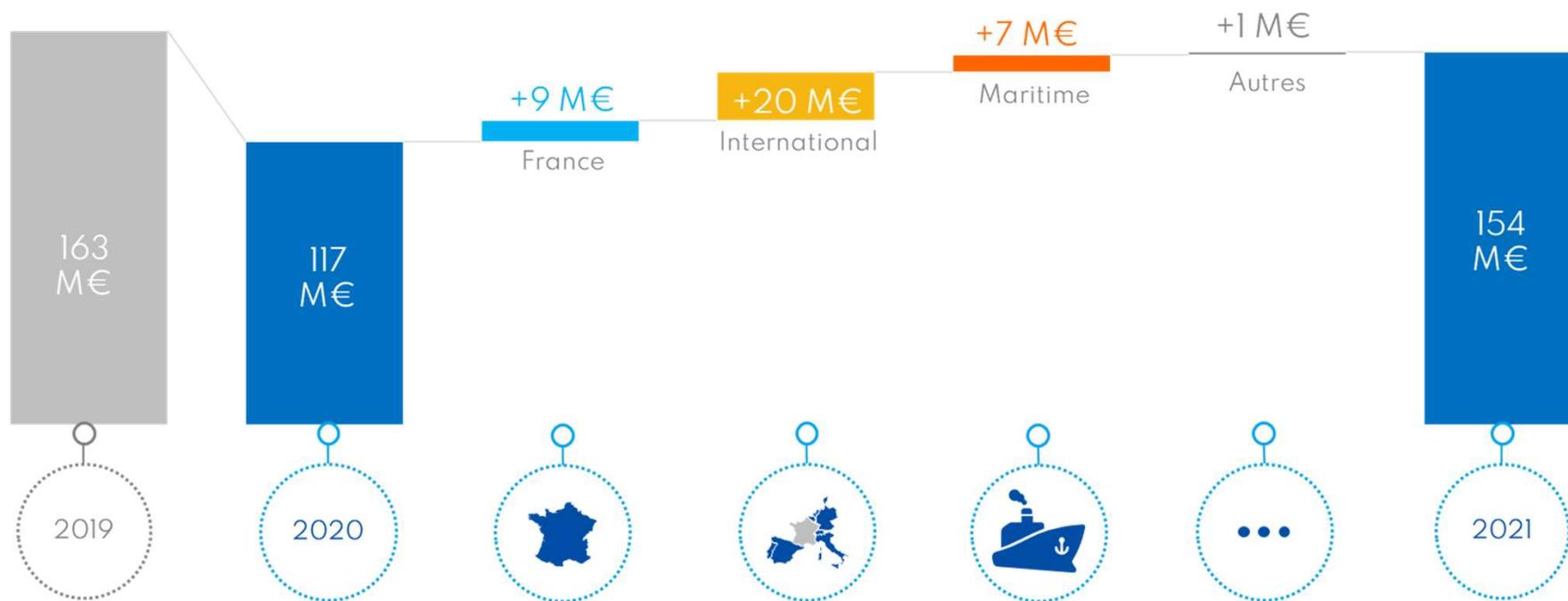
PERFORMANCE FINANCIERE



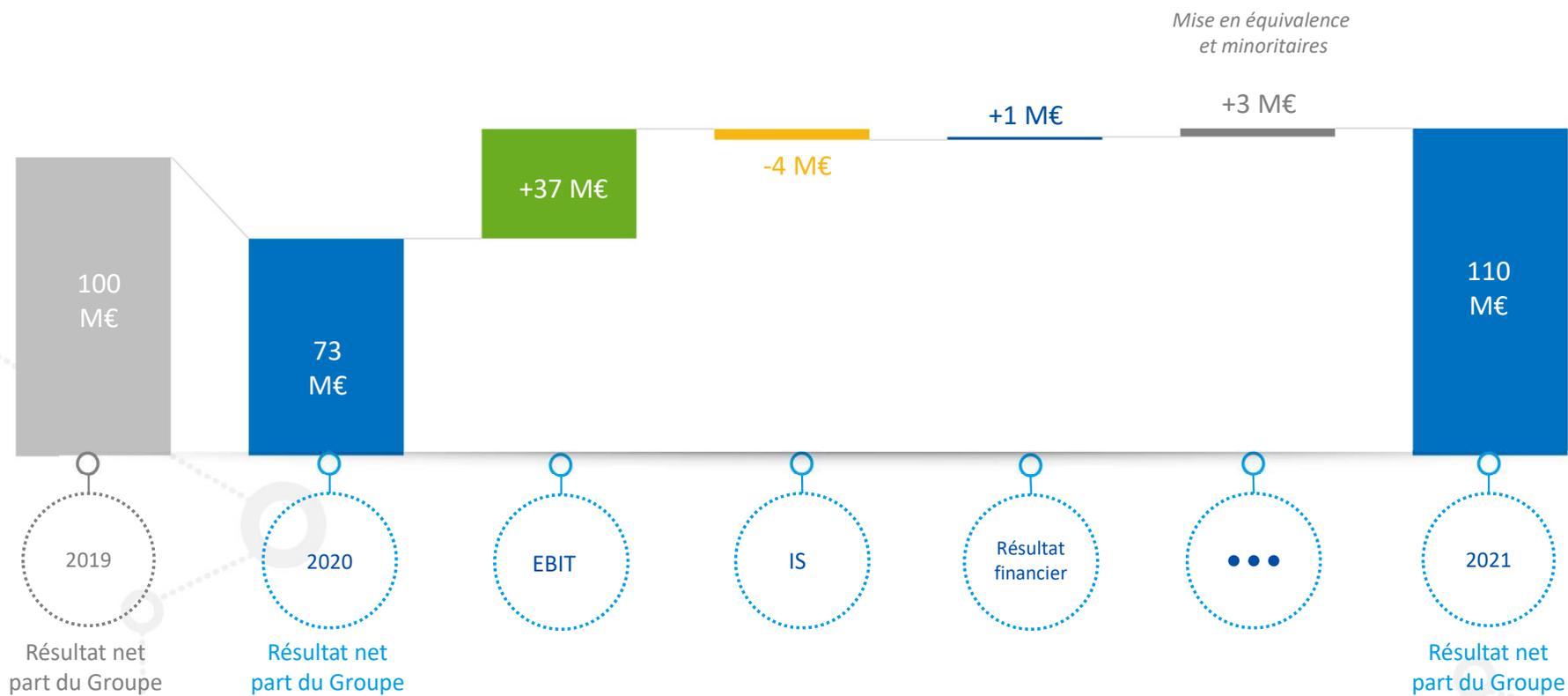
UN CHIFFRE D'AFFAIRES SUPERIEUR A 2019



UN RESULTAT OPERATIONNEL EN PROGRESSION DANS TOUTES LES ACTIVITES



UN RÉSULTAT NET EN HAUSSE



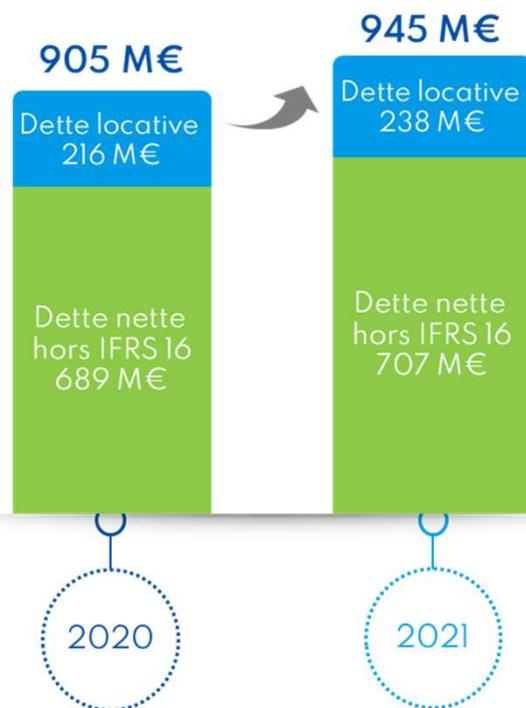
STRUCTURE FINANCIERE

ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT



* Dont 27,5M€ d'acquisition du Pélagos

ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT NET



FREE CASH FLOW



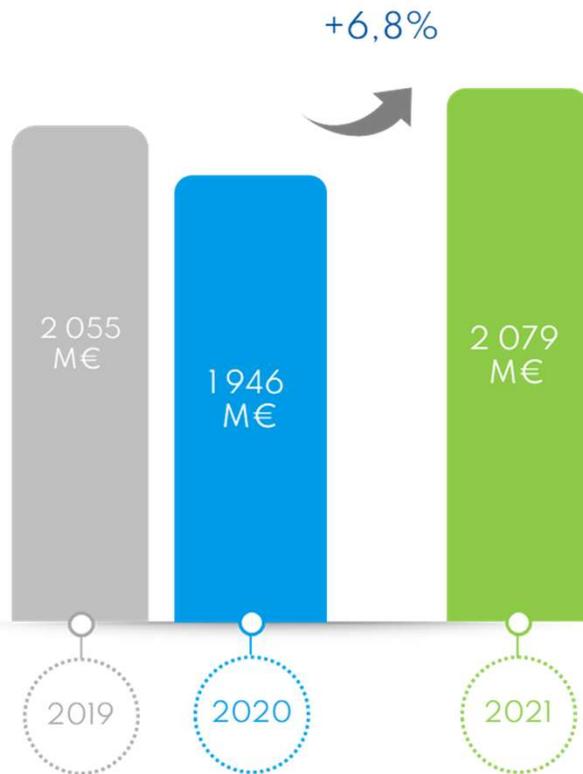
04

PERFORMANCE OPERATIONNELLE



FRANCE

CHIFFRE D'AFFAIRES



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL



- Toutes les BU à l'exception de la GMS, affichent un chiffre d'affaires en forte hausse
- 1er trimestre impacté par la crise sanitaire puis forte reprise à compter du mois mai
- Résultat opérationnel proche de celui de 2019
- Hausse de l'énergie : +47% (18 M€)
- Pénurie de main d'œuvre inédite

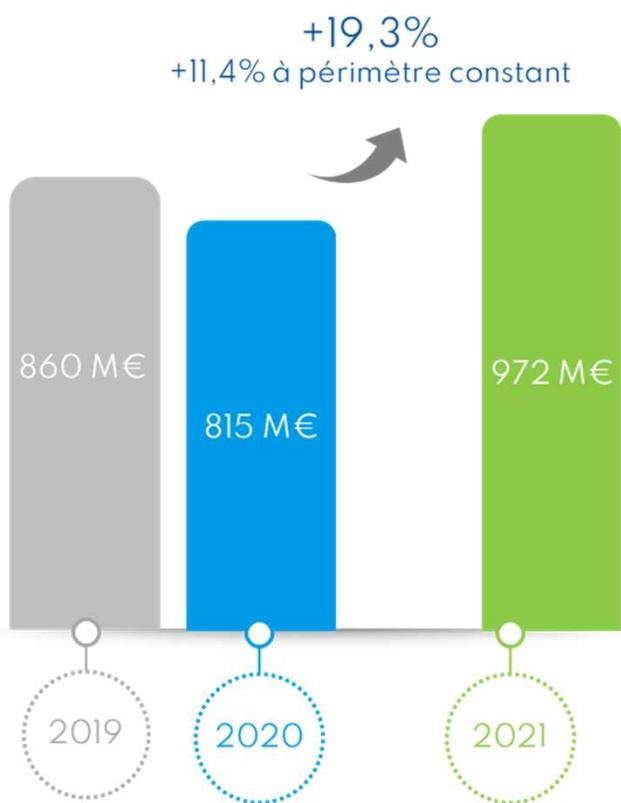
FRANCE

- Flux frais : CA en progression de 8% et résultat en amélioration de 39%
- Supply chain et TSA: CA en progression de 7% et résultat en nette amélioration
- Surgelé : CA en progression de 4% mais résultat opérationnel impacté par la forte hausse du prix de l'énergie.
Taux de remplissage des entrepôts à 88%
- RHD : progression de 7% du CA après une année 2020 très chahutée et l'arrêt d'activité avec un client important en février
- Seafood : activité en progression modérée et marge opérationnelle positive
- GMS : activité stable après une année 2020 en forte croissance et une performance inférieure à nos attentes.
Le e-commerce représente maintenant 25% du CA
- Conditionnement : retour à la situation d'avant crise



INTERNATIONAL

CHIFFRE D'AFFAIRES



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL



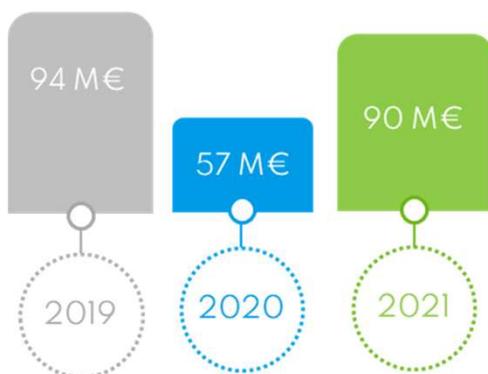
INTERNATIONAL

- Italie : 2ème pays du groupe.
CA en progression de 22% et ouverture d'un site à Basiano (Bergame)
- Espagne : 3ème pays du groupe.
CA en progression de 13% sans effet périmètre
- Portugal : activités en croissance de 11%.
Ouverture d'un site à Alenquer, dans le nord-est de Lisbonne
- Belgique et Pays-Bas : apport d'activité issue de l'acquisition des entités Nagel. CA en progression de 36%
- Suisse : Poursuite de la dynamique commerciale +22%. Recherche de nouvelles capacités pour assurer notre développement
- Flux internationaux : Consolidation du réseau du Groupe



MARITIME

CHIFFRE D'AFFAIRES



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL



- Diversification de La Méridionale avec l'ouverture de la ligne de Tanger
- Installation de nouveaux filtres à particules en circuit fermé qui permettront d'atteindre les objectifs de performances environnementales
- Entrée en vigueur de la prochaine DSP au 1er janvier 2023



05

PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE



STEF S'ENGAGE



- Lancement de la démarche climat Groupe , Moving Green

MIX'UP

- Annonce de la démarche égalité et mixité professionnelle Groupe, MIX'UP



DEMARCHE CLIMAT



Réduire de 30% nos émissions de GES sur nos véhicules d'ici 2030

Consommer 100% d'Énergies Bas Carbone sur nos sites d'ici 2025



Nos principales avancées en 2021

- Signature d'un contrat avec Saipol (groupe Avril) pour la fourniture de B100
- Généralisation des groupes froids électriques sur les porteurs
- Commande de 65 véhicules au gaz naturel
- Mise en service de 10 installations photovoltaïques (11 MWc)
- Investissements de 25M€ entre 2021 et 2022

- 13,3% d'émissions de GES à fin 2021

76,1% d'énergie bas carbone à fin 2021

DEMARCHE EGALITE F/H

MIX'UP



Objectif : **AUGMENTER DE 25% LE NOMBRE DE FEMMES AU SEIN DU GROUPE EN 2030**

- Une mixité dans nos équipes
- Une intégration et une évolution de carrière équitables
- Un équilibre entre vie professionnelles et vie personnelle
- Une adaptation de nos conditions de travail
- Un changement d'image de nos métiers



06

PERSPECTIVES

PERSPECTIVES

- Vigilance dans un contexte géopolitique instable ayant pour conséquence l'inflation des coûts de l'énergie
- Maintien des marges opérationnelles dans un contexte d'inflation des coûts
- Renforcement de l'attractivité de nos métiers et de la fidélisation de nos équipes
- Renforcement de l'empreinte européenne du Groupe



ACQUISITION DE LA SOCIETE FRIGOSUISSE



- Acquisition fin juin 2022 de la société Frigosuisse et de son entrepôt à Möhlin (nord du pays)
 - 13 MCHF de chiffre d'affaires en 2021
 - 50 collaborateurs
 - 1 entrepôt semi mécanisé de 19 000m²
 - Capacité de stockage de 34 500 palettes dont 33 000 en surgelés



PERSPECTIVES

- Le Conseil d'administration propose au vote de l'Assemblée générale des actionnaires le versement d'un dividende de 3€ par action, ce qui représente 37 M€.
- Le Groupe versera également en 2022 42 M€ à ses salariés au titre de l'intéressement et de la participation ainsi que de l'abondement prévu dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise international.

07

CHIFFRE D'AFFAIRES T1 2022



1^{ER} TRIMESTRE 2022 : BONNE PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Premier trimestre	2021	2022	Variation %	A périmètre constant %
STEF France	471,7	535,6	13,5%	11,6%
STEF International	217,6	297,8	36,9%	14,7%
Maritime	19,7	22,9	16,5%	16,5%
Autres	79,1	95,2	20,4%	20,4%
TOTAL	788,0	951,6	20,8%	13,5%

Premier trimestre	2021	2022	Variation %	A périmètre constant %
Activités du groupe	714,1	863,0	20,9%	12,8%
Ventes réalisées pour compte de tiers	74,0	88,6	19,8%	19,8%
TOTAL	788,0	951,6	20,8%	13,5%

08

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



CONCLUSION DES TRAVAUX QUALITE DE LA CLOTURE



- Déroulement des procédures conformément au plan d'audit.
- Le processus de clôture a été maîtrisé et les problématiques rencontrées ont été anticipées.
- Pas de difficulté particulière rencontrée pendant le contrôle légal des comptes des entités STEF.
- Arrêté des comptes par le Conseil d'administration le 10 mars 2022 et rapports d'audit signés à la date de finalisation des travaux, soit le 4 avril 2022.
- Les états financiers publiés par le Groupe sont conformes aux informations connues à la date d'arrêté des comptes.

RAPPORTS SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS ET SUR LES COMPTES ANNUELS

Résolutions N°1 et 3 de l'Assemblée Générale – Partie Ordinaire

OBJECTIFS

- Obtenir une assurance raisonnable sur la sincérité et la régularité des comptes et de l'information financière.

OPINION SUR LES COMPTES ET AUTRES VÉRIFICATIONS

- Certification sans réserve des comptes consolidés et des comptes annuels ;
- Observation pour changement de méthode relative aux modalités de répartition des droits à prestation pour les régimes à prestations définies ;
- Mention, dans la justification des appréciations, que celles-ci ont été établies dans le climat d'incertitude né de la crise du COVID ;
- La présentation des comptes consolidés et annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen ;
- Information appropriée donnée dans le rapport de gestion et les notes annexes aux comptes.

Concernant les points clés de l'audit présentés dans les rapports :

POINTS D'ATTENTION

- Comptes annuels : valeur d'inventaire des titres de participation ;
- Comptes consolidés : évaluation des actifs immobilisés (y compris les écarts d'acquisition).

Résolution N° 4 de l'Assemblée Générale – Partie Ordinaire

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

- Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé :
 - Les commissaires aux comptes n'ont pas été avisés de convention réglementée autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé ou depuis la clôture de l'exercice et devant être approuvée par notre Assemblée Générale.
- Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs par une Assemblée Générale :
 - 2 conventions dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice
 - 1 convention sans exécution au cours de l'exercice

CONCLUSION DES TRAVAUX

RAPPORT SUR LA RÉDUCTION DE CAPITAL

Résolution N°12 de l'Assemblée Générale – Partie Extraordinaire

- Le Conseil d'administration propose de lui déléguer, pour une période de 24 mois, tous pouvoirs pour réduire le capital social par annulation d'actions dans la limite de 10% du nombre total d'actions composant le capital social de la Société existant à la date de l'opération.
- Les Commissaires aux comptes n'ont pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.



09

QUESTIONS / REPOSSES



10

PRESENTATION DES RESOLUTIONS

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

11 RÉOLUTIONS A CARACTÈRE ORDINAIRE

Résolutions 1 à 3	Approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021, affectation du résultat de l'exercice et distribution du dividende
Résolution 4	Approbation des conventions réglementées
Résolution 5	Ratification de la cooptation de Monsieur Maxime Vandoni, administrateur
Résolutions 6 à 9	Approbation des rémunérations versées et/ou attribuées au titre de l'année 2021 aux dirigeants mandataires sociaux et examen et approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux
Résolution 10	Approbation du montant de la rémunération allouée aux administrateurs
Résolution 11	Autorisation donnée au Conseil d'administration pour le rachat d'actions de la Société

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

2 RÉOLUTIONS A CARACTÈRE EXTRA ORDINAIRE

Résolution 12

Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées

Résolution 13

Pouvoir pour formalités

10

VOTE DES RESOLUTIONS

RESOLUTION 1

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2021

- Les actionnaires sont invités à approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 faisant ressortir un bénéfice net de 34 291 868 €.



RESOLUTION 2



AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE – DISTRIBUTION D'UN DIVIDENDE

- Il est proposé à l'Assemblée de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice et de distribuer un dividende de 3€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 soit un montant théorique d'environ 39 000 000€.
- Le solde sera affecté au compte de report à nouveau.



RESOLUTION 3

APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES 2021

- Il est proposé d'approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui font ressortir un résultat net, part du groupe, de 110 millions d'euros.
- La résolution porte également sur le quitus aux administrateurs pour leur gestion.



RESOLUTION 4

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÈGLEMENTÉS

- Il s'agit d'approuver le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.



RESOLUTION 5



RATIFICATION DE LA COOPTATION DE M.MAXIME VANDONI

- Il s'agit de ratifier la nomination de M. Maxime Vandoni en qualité d'administrateur de la Société, intervenue à titre provisoire par le conseil d'administration, le 10 mars 2022 en remplacement de M. Jean-François Laurain, celui-ci ayant fait valoir ses droits à la retraite et ce pour la durée restant à courir de son mandat,
- Soit jusqu'à l'Assemblée générale qui statuera en 2026 sur les comptes 2025.



RESOLUTION 6



EXAMEN ET APPROBATION DES INFORMATIONS MENTIONNÉES À L'ARTICLE L 22-10-9 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

- Les actionnaires sont invités à approuver les éléments de rémunération fixes, variables ou exceptionnels versés ou attribués au titre de l'exercice 2021 à l'ensemble des mandataires sociaux.
- Cette résolution est votée en application de l'article L 22-10-9 du Code de commerce.



RESOLUTION 7



APPROBATION DES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION VERSÉS OU ATTRIBUÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2021 AU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL - MONSIEUR STANISLAS LEMOR

- Vous êtes invités à approuver les éléments composant la rémunération totale et les avantages en nature versés ou attribués au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, concernant M. Stanislas LEMOR au titre de son mandat de Président Directeur général, tels qu'ils figurent dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise.



RESOLUTION 8



APPROBATION DES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION VERSÉS OU ATTRIBUÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2021 AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ MONSIEUR MARC VETTARD

- Vous êtes invités à approuver les éléments composant la rémunération totale et les avantages en nature versés ou attribués au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, concernant M. Marc VETTARD au titre de son mandat de Directeur Général Délégué, tels qu'ils figurent dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise



RESOLUTION 9



APPROBATION DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

- Le Conseil d'administration vous propose d'adopter les principes et critères applicables à la détermination, à la répartition et à l'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages en nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux en raison de l'exercice de leur mandat et constituant la politique de rémunération les concernant.



RESOLUTION 10



APPROBATION DU MONTANT DE LA REMUNERATION ALLOUEE AUX ADMINISTRATEURS

- Le Conseil d'administration vous propose de fixer à 150 000€ annuels l'enveloppe globale des rémunérations allouées aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat, à répartir entre eux.



RESOLUTION 11



AUTORISATION À CONSENTIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À L'ACHAT, À LA VENTE OU AU TRANSFERT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

- Vous êtes invités à renouveler – pour une durée de 18 mois - l'autorisation au Conseil d'administration pour acquérir, céder et/ou transférer des actions de la Société dans les conditions prévues par la réglementation et en application des articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce.
- Le prix maximal auquel la Société serait autorisée à acheter ses propres actions reste fixé à 100 euros.
- Les objectifs du programme de rachat d'actions sont détaillés dans la résolution et correspondent aux objectifs considérés comme légitimes par la réglementation.



RESOLUTION 12 *(CARACTÈRE EXTRA ORDINAIRE)*



AUTORISATION À CONSENTIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE RÉDUIRE LE CAPITAL

Dans le contexte de la mise en œuvre des objectifs du programme de rachat d'actions proposé au titre de la treizième résolution, vous êtes invités à autoriser le Conseil d'administration :

- à annuler tout ou partie des actions acquises par la Société dans la limite, par période de vingt-quatre mois, de 10 % du capital social et,
- à réduire corrélativement le capital social.
- La durée de cette délégation est de 24 mois.



RESOLUTION 13 *(CARACTÈRE EXTRA ORDINAIRE)*

POUVOIRS POUR FORMALITÉS

- Il est proposé de conférer tous pouvoirs au Président du Conseil d'administration, avec faculté de substitution, pour accomplir toutes formalités.





MERCI POUR VOTRE PRÉSENCE

ET VOTRE ATTENTION

